PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Candidature via la plateforme eCandidat

La sélection des candidats est fonction des acquis académiques et des expériences professionnelles. Bon niveau exigé en français (niveau minimal C1 au DALF pour les étudiants étrangers) et en anglais.

Les diplômés du M1 CCA accèdent directement au M2 CCA. L'admission est prononcée par un jury de professeurs sur critères pédagogiques et au vu de l'expérience déjà acquise dans le domaine comptable (étude détaillée du dossier de chaque candidat et de son parcours, suivie d'un entretien).

MÉTIERS VISÉS

Le master CCA prépare les étudiants aux métiers de l'audit ou de l'expertise comptable en cabinet d'expertise-comptable et aux fonctions de cadres comptables et financiers en entreprise.

Métiers : Expert-comptable, commissaire aux comptes, collaborateur comptable ou auditeur en cabinet d'audit ou d'expertise-comptable. Cadre opérationnel puis responsable de services trésorerie, consolidation, reporting, comptabilité, contrôle de gestion, audit interne.

ENTREPRISES PARTENAIRES

EDF, Deloitte, EY, PWC, KPMG, Mazars, Grant Thornton, Exponens.

CONTACTS

Contacts filière

Informations sur le master :
https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/

Par mail : contact@cfa.parisnanterre.fr
ou téléphone au 01 40 97 78 61

Contacts CFA

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :
https://cfa.parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre

MENTION COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT

MASTER 2

Université Paris Nanterre
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

TYPE DE CONTRAT

☒ Contrat d'apprentissage

☒ Contrat de professionnalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectifs de former des spécialistes de haut niveau des mécanismes comptables et financiers de l'entreprise, pouvant accéder à des fonctions de cadre supérieur, et de préparer au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG), passage obligé pour accéder aux professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes.

La formation est articulée autour des enseignements suivants : comptabilité et audit, droit et fiscalité, contrôle de gestion, systèmes d'information, langue et communication. Les cours sont assurés à la fois par des professionnels et des académiques. L'insertion professionnelle durable (connaissance des pratiques des entreprises, mais aussi compréhension des concepts afin d'évoluer dans la carrière professionnelle) est l'objectif de la formation.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durée totale : 9 à 12 mois

Nombre d'heures de cours : 411 heures dont une partie assurée par des professionnels

Alternance - Hebdomadaire : lundi, mardi en entreprise et mercredi, jeudi, vendredi à l'Université

Période pleine en entreprise de mi-février à mi-mai

LIEU DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre
UFR SEGMI
200 avenue de la République
92000 NANTERRE
www.parisnanterrre.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

Semestre 1	Pérennité des entreprises	32h
	Gestion fiscale	21h
	Déploiement et pilotage stratégique	35h
	Pilotage des processus	34h
	Diagnostic financier et extra-financier	21h
	Consolidation approfondie	37h
	Opérations de restructuration	21h
	Audit légal 2	21h
	Reporting et audit de la durabilité	18h
	Management, marketing and new technologies	18h
	Collaborative Projects	12h
Semestre 2	Droit pénal et éthique des affaires	21h
	Préparation UE1 et UE4 DSCG	18h
	Droit des sociétés et des groupes	14h
	Gouvernance et performance des SI	49h
	Méthodologie de recherche appliquée	21h
	Finance, strategy and information systems	18h

Investissez dans vos futurs talents !

Coût de formation finançable par les OPCO

Pour plus d'informations :
https://cfa.parisnanterre.fr/